

Les Français payent 305000 euros pour une association qui leur est interdite

écrit par Marcher sur des oeufs | 22 janvier 2017

SINGA favorise l'émergence d'espaces et d'outils de rencontre, d'échange et de collaboration entre les personnes réfugiées et leur société d'accueil afin de favoriser le vivre ensemble, l'enrichissement culturel et la création d'emplois.

Aujourd'hui plus 16,5 millions d'individus dans le Monde ont été obligés de fuir leurs pays, villes et maison pour échapper à la persécution « en raison de leurs races, religions, opinions politiques, appartenances à un groupe social et de leurs nationalités ».

[Plus d'informations : Guide du demandeur d'asile. Comment devenir réfugié ?](#)

Le territoire français a donné sa protection à plus de 200 000 réfugiés statutaires et accueille environ 10 000 de plus chaque année. Malheureusement, un grand nombre d'obstacles se dressent devant ces personnes : méconnaissance de la langue et des codes socio-culturels, inexistence d'un réseau social ou professionnel, manque ou absence d'accompagnement, l'impossibilité d'adapter ou de valoriser ses compétences etc...

Association réservée uniquement aux réfugiés et aux migrants.

SINGA favorise l'émergence d'espaces et d'outils de rencontre, d'échange et de collaboration entre les personnes réfugiées et leur société d'accueil afin de favoriser le vivre ensemble, l'enrichissement culturel et la création d'emplois.

Aujourd'hui plus 16,5 millions d'individus dans le Monde ont été obligés de fuir leurs pays, villes et maison pour échapper à la persécution « en raison de leurs races, religions, opinions politiques, appartenances à un groupe social et de leurs nationalités ».

[Plus d'informations : Guide du demandeur d'asile. Comment devenir réfugié ?](#)

Le territoire français a donné sa protection à plus de 200 000 réfugiés statutaires et accueille environ 10 000 de plus chaque année. Malheureusement, un grand nombre d'obstacles se dressent devant ces personnes : méconnaissance de la langue et des codes socio-culturels, inexistence d'un réseau social ou professionnel, manque ou absence d'accompagnement, l'impossibilité d'adapter ou de valoriser ses compétences etc...

On remarquera la perversité du bandeau choisi, présentant des images de notre passé, faisant partie de notre histoire, de notre identité, mélangées avec des personnages qui viennent d'ailleurs, histoire d'attirer le chaland croyant inconsciemment qu'en aidant Singa ils vont retrouver une part de leur histoire.

Par ailleurs, ne s'agit-il pas d'une association pratiquant une éhontée discrimination ? Je m'en vais en parler à l'un de nos avocats, des fois que l'on puisse faire quelque chose.

Christine Tasin

Cet incubateur est réservé exclusivement aux réfugiés et aux migrants.

<http://www.bvoltaire.fr/laurentsailly/incubateur-dentreprises-interdit-aux-francais-paye-francais,308465>

AUTEUR : Laurent Sailly – (Cadre bancaire)

=====

Cet incubateur est réservé exclusivement aux réfugiés et aux migrants.

22/01/2017

Vous souhaitez être accompagné dans la réalisation d'un projet culturel ? Vous rêvez de créer votre entreprise ? Vous vous sentez déclassé socialement suite à une longue période de chômage ? Vous êtes même peut-être SDF ?

SINGA France vous accueille dans ses locaux parisiens du XI^e arrondissement. Dans ces modestes locaux de 450 m² refaits à neuf, l'association met GRATUITEMENT et SANS CONDITION à votre disposition tous les outils et toutes les compétences nécessaires à la réalisation de votre projet de création d'entreprise.

À vrai dire, il y a quand même une condition : VOUS NE DEVEZ PAS ÊTRE FRANÇAIS ! En effet, cet incubateur est réservé exclusivement aux réfugiés et aux migrants.

Cette association ne gère pas que cet incubateur.

Elle propose des solutions d'hébergement chez l'habitant pour les réfugiés (SDF français « go home » ou justement « go out ») et développe une application pour smartphone permettant de mettre en relation hébergeurs et migrants. Vous noterez au passage que nos migrants ont un smartphone, alors que mon père n'en a pas.

L'association, créée en 2012, a ainsi trouvé des logements pour 380 réfugiés et accueille cette année sa deuxième promotion de 12 « entrepreneurs ».

Modestes résultats pour cette association au budget de plus de 610.000 € (dont 123.000 € de salaires chargés, 20.000 € de fournitures et matériaux, 12.000 € pour la location des bureaux, 11.000 € en voyages et missions, 2.500 € de titres

restaurant et 1.400 € de téléphone et internet) en 2015 !

D'ailleurs d'où vient cette manne financière ? Les dirigeants de l'association rappellent fièrement les partenariats privés obtenus auprès de sociétés comme Free, Vinci ou Carrefour. L'étude de leur budget 2015 révèle également une subvention de la région Île-de-France de 20.000 € (merci M. Huchon), une subvention de 80.000 € de la ville de Paris (merci Mme Hidalgo) et pour finir une subvention de 200.000 € versée par la FAMI, fond sous tutelle du gouvernement via le ministère de l'Intérieur (merci M. Valls).

Bref, 610.000 € financés pour moitié par les Français pour une association qui leur est interdite.

Les contribuables apprécieront !

Sources : Comptes annuels 2015 de l'association SINGA France

Région IDF – Commission permanente du 8 octobre 2015 – Dossier 15018542

<http://www.bvoltaire.fr/laurentsailly/incubateur-dentreprises-interdit-aux-francais-payé-francais,308465>

[Singa France,](#)

50 rue de Montreuil, 75011

Téléphone: +33 (0)1 40 61 06 24

Les commentaires sont fermés, un seul est là, explicite :

mogola mai 25, 2015 à 6:14

J'ai carte séjour italien est-ce que j'ai des droit de m'inscrire